

# **Violeur, ce Congolais devait être expulsé en 1999 : toujours en France !**



La France n'est peut-être pas encore une « république bananière » mais elle est déjà une véritable « pétaudière ».

Il est inimaginable que tout cela puisse se passer dans notre pays à l'heure du numérique et des techniques de pointe.

Il est impensable que nos administrations se trouvent dans l'incapacité de contrôler, d'appliquer, de réguler, de supprimer.

Que notre pays se trouve devant l'impossibilité de réformer ce n'est pas une nouveauté mais tout de même que le pays soit

paralysé par des fonctionnaires et des agents dans le seul objectif de conserver tous les avantages acquis à des époques révolues et s'approprient le « Droit de grève » avant même de connaître les conditions de ces réformes, qu'ils se permettent même de mettre en danger la vie d'autrui par des mesures illégales (coupures de courant, etc.) c'est tout simplement de la dictature anarchiste.

Des mensonges d'état, des parlementaires et sénateurs amnésiques, des fraudes généralisées (Impôts – Sécurité Sociale – CAF – Chômage, etc.) – une immigration incontrôlée – radicalisation dans les prisons – Djihadistes remis en liberté et non expulsés – Rappeurs qui insultent la France, nos mères, la police, nos femmes, notre Patrie – des zones de non-droit – des dealers qui imposent leurs lois aux forces de l'ordre – des manifestations contre nos valeurs, contre la laïcité, la république, notre drapeau, notre hymne – des criminels étrangers non expulsés – des décisions de justice incompréhensibles.

Des centaines d'églises et de cimetières incendiés, profanés, vandalisés, couvert par le silence honteux des médias nationaux : Plus de 26 incendiées depuis début 2019. En 2018, 1063 actes antichrétiens en France, contre 1038 en 2017. 541 actes antisémites contre une centaine anti-musulmans.

Des décisions de justice non appliquées. Exemple tout récent : un congolais, âgé de 43 ans, arrivé en France en 1993, objet d'une mesure d'expulsion en 1999, donc en situation irrégulière pour le parquet de Melun, confirmé par la procureure de la République Béatrice Angelelli, et déjà bien connu des services police et condamné pour des faits d'agressions sexuelles (inscrit au fichier des agresseurs) mis en examen pour tentative de meurtre sur une femme de 43 ans, samedi vers 5 h 30, dans le parc des Sources à Roissy-en-Brie (la victime, découverte inconsciente et en partie dénudée, visage tuméfié, hospitalisée à la Pitié-Salpêtrière, à Paris).

Appréhendé dans l'après-midi chez sa compagne, qui réside dans le quartier des Aulnes, après qu'il ait été reconnu par un témoin qui a tenté de s'interposer, avant d'être à son tour menacé, et a pu prévenir les policiers, ce criminel ne peut être expulsé, malgré la décision de justice, et pour cause : pour le parquet de Seine et Marne il est en situation régulière puisqu'il s'est vu accorder, par l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) le statut de réfugié en 1994. L'état français n'aurait donc plus le droit de le renvoyer dans son pays.

Autre exemple, cette trentaine de militaires « Français » qui, depuis 2013, ont rejoint l'Etat Islamique et devenus des combattants « contre leur pays », donc des traîtres, qui, en d'autres temps auraient été fusillés sans procès. Des ex parachutistes, commandos, légionnaires, selon un rapport du CAT (Centre d'Analyse du Terrorisme) et confirmé par la mission d'information des députés Eric Diard (LR) et Eric Pouillat (LREM) et par Manon Chemel, auteur du rapport.

Identifiés par leur refus de combattre les musulmans (si demain un conflit nous opposait à un état musulman que se passerait-il ?), convertis avant ou pendant leur engagement au sein d'organisations terroristes et impliqués dans des projets d'attentats planifiés en France et ayant apporté leur expérience aux ennemis de la France, ce sont des traîtres qui ne méritent que d'être traduits devant des tribunaux d'exception. Pour bien moins, et en d'autres temps, nombreux ont été fusillés.

« Pétaudière », la France l'est déjà, « Bananière » ? Sans doute lors d'un prochain quinquennat !

**Manuel Gomez**